

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 15 (1968)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle étape de la course aux armements

A côté du conflit vietnamien et du débat sur le traité de non-prolifération nucléaire, l'accélération de la course aux armements fait depuis quelques mois partie des préoccupations stratégiques majeures.

Mesures soviétiques

Mise en place de la défense antiengins

Déjà en 1963, l'Union Soviétique a construit une ceinture de défense antiengins dans la région de Lénin-grad. On considère aujourd'hui les fusées de ce système comme dépassées. (Désignation OTAN: «Griffon», fusée à deux étages, ogive atomique, sera peut-être modernisée.)

On prévoit que les premières batteries d'un système antiengin situé aux alentours de Moscou seront prêtes en 1968. Ce système utilise des fusées modernes de grande portée à carburant solide. (Désignation OTAN: «Galosh», ogive de puissance mégatonique, portée de plusieurs centaines de kilomètres.)

On ignore si ce système défensif antiengins sera étendu à d'autres parties de l'Union Soviétique. On s'interroge notamment sur la nature d'un deuxième système de défense observé dans la région de Tallinn (ligne Tallinn).

Elargissement du potentiel offensif

Depuis 1966, l'Union Soviétique a simultanément accru son potentiel offensif de fusées intercontinentales:

- Septembre 1966: L'«Institute for Strategic Studies» évalue à 300 le nombre de fusées intercontinentales soviétiques (ICBM).
- Mars 1967: Le secrétaire de l'armée de l'air Harold Brown (USA) annonce que l'URSS aura rattrapé les USA en fait d'ICBM «d'ici un ou deux ans».
- Février 1968: Le ministre de la défense M. McNamara déclare qu'en date du 1er octobre 1967, l'Union Soviétique était en possession de 720 ICBM.

En outre: Selon des informations américaines, un système soviétique FOB (Fractional Orbital Bombard-

ment) pourrait être prêt dès 1968. Ce système mettrait en œuvre les nouvelles fusées SS-9 qui projettent leur charge sur une orbite basse à partir de laquelle la charge se dirige vers son objectif.

L'URSS équipe ses ICBM de plusieurs ogives guidées indépendamment l'une de l'autre. Ces ogives multiples sont un moyen relativement bon marché pour accroître la force de frappe nucléaire. De plus la puissance explosive des ogives soviétiques est supérieure à celle des charges américaines.

Mesures américaines

Réaction américaine

Parallèlement à l'Union Soviétique les Etats-Unis ont projeté, développé et — partiellement — expérimenté des systèmes défensifs. Les Américains ont réagi aux mesures soviétiques en:

- Remplaçant sur trois quarts de la flotte de sous-marins atomiques les fusées Polaris par des fusées Poseidon (portée plus grande que Polaris, ogives multiples, échéance: 1970).

- Substituant aux fusées Minuteman I les versions II et III (Minuteman III étant dotée d'ogives multiples et de véhicules de rentrée manœuvrables, substitution en cours).

- Mettant sur pied un système antiengins limité. Version légère du système Nike-X, muni de 22 batteries comprenant des fusées Spartan et Sprint, qui serait principalement destinée à assurer la défense contre une attaque chinoise. (Spartan: portée d'environ 800 km, ogive nucléaire, conçue pour la défense spatiale — Sprint: fusée à courte portée, ogive nucléaire, grande capacité d'accélération, engagement à une altitude d'environ 30 km, destinée à la protection locale, échéance: début de la prochaine décennie.)

Autres mesures envisagées

Différentes autres mesures sont encore débattues:

- Extension du système antiengins, dont le nombre de fusées des deux types serait porté à 2000; installations Radar supplémentaires; augmentation probable des mesures de protection civile. (Recommandation du chef de l'état-major E.-G. Wheeler, en date du 6 mars 1967.)
- Mise en place de 200 à 300 ICBM d'une version améliorée (ogives multiples, invulnérabilité accrue grâce à la mobilité ou par enfouissement et protection antiengin).

Conclusions

La course aux armements est entrée dans une nouvelle phase. Comme à la fin des années 50, c'est l'URSS qui a pris l'initiative de cette escalade. Ses intentions ne sont pas évidentes; elle pourrait viser à:

- Atteindre à la parité avec les Etats-Unis au niveau nucléaire afin d'accroître son champ de manœuvre.
- Dépasser les Etats-Unis pour réduire leur liberté d'action.
- Améliorer la position stratégique de l'URSS à l'égard de la Chine. Le premier but suppose que les Etats-Unis ne réagiront pas — ce qui est peu probable —, le second n'est guère réalisable.

L'équilibre nucléaire est-il menacé?

La conséquence de cette nouvelle phase de la course aux armements est donc la suivante:

L'équilibre atomique sera — provisoirement en tous cas — moins stable. Si l'un des partis devait croire qu'il peut se protéger efficacement contre une riposte adverse, il ne serait plus tenu d'observer la même prudence dans la poursuite de ses objectifs, ce qui pourrait augmenter le danger de conflits graves. Actuellement, il est très peu probable que la compétition en matière d'armements prenne fin comme l'exigent les puissances non-nucléaires en compensation de leur adhésion au Traité de Non-Prolifération. D. Brunner

Changement d'adresse

**du Secrétariat central
de l'Union suisse pour la protection des civils**

Veillez prendre connaissance que le Secrétariat central se trouve dès lundi 12 août à l'adresse suivante:

**Schwarztorstrasse 56
3007 Berne
Tél. 031 256581**

Pour le déménagement, les bureaux
du Secrétariat central seront fermés du 5 au 10 août.